

Extrait du registre des décisions

Bureau du 20 avril 2017

Objet : RS - Adhésion de la nouvelle entité Chambéry métropole - Cœur des Bauges au groupement de commandes coordonné par le SDES pour l'achat d'électricité

- date de convocation le 14 avril 2017
- nombre de conseillers en exercice : 52

L'an deux mille dix-sept, le jeudi vingt avril à dix-huit heures trente, les membres du Bureau de Chambéry métropole - Cœur des Bauges, légalement convoqués, se sont réunis à Chambéry métropole - Cœur des Bauges, salle du Nivolet, sous la présidence de Xavier Dullin, président de Chambéry métropole - Cœur des Bauges.

- étaient présents : 34

Aillon-le-Jeune	
Aillon-le-Vieux	
Arith	Pierre Gerard
Barberaz	David Dubonnet
Barby	Catherine Chappuis
Bassens	
Bellecombe-en-Bauges	Jean-Luc Berthalay
Challes-les-Eaux	
Chambéry	Josiane Beaud - Aloïs Chassot - Michel Dantin - Jean-Claude Davoine - Xavier Dullin - Pierre Perez - Benoit Perrotton - Alexandra Turnar - Suzanne Boucher
Cognin	
Curienne	
Doucy-en-Bauges	Marie Perrier
Ecole	Annick Bonniez
Jacob-Bellecombette	Brigitte Bochaton
Jarsy	Pierre Duperier
La Compôte	
La Motte-en-Bauges	Damien Regairaz
La Motte-Servolex	Luc Berthoud - Christiane Boisselon - Sylvie Vuillermet
La Ravoire	
La Thuile	Dominique Pommat
Le Châtelard	Pierre Hemar
Le Noyer	Philippe Gamen
Les Déserts	Michel André
Lescheraines	
Montagnole	
Puygros	Gérard Marcucci
Saint-Alban-Laysse	Michel Dyen
Saint-Baldoph	Christophe Richel
Saint-Cassin	
Sainte-Reine	
Saint-François de Sales	
Saint-Jean-d'Arvey	Bernard Januel
Saint-Jeoire-Prieuré	Jean-Marc Léoutre
Saint-Sulpice	Louis Caille
Sonnaz	Daniel Rochaix
Thoiry	Jérôme Esquevin
Vérel-Pragondran	Jean-Pierre Coendoz
Vimines	

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 4

de Driss Bourida à Brigitte Bochaton - de Marc Chauvin à Xavier Dullin - de Patrick Mignola à Jean-Marc Léoutre - de Lionel Mithieux à Michel Dyen

- conseillers excusés : 14

François Blanc - Stéphane Bochet - Jean-Benoît Cerino - Albert Darvey - Philippe Dubonnet - Maryse Fabre - Jean-Pierre Fressoz - Christian Gogny - Daniel Grosjean - Sylvie Koska - Alain Thieffenat - Philippe Trepier - Florence Vallin-Balas - Jean-Maurice Venturini

Bureau du 20 avril 2017

délibération **n° 061-17**

objet **RS - Adhésion de la nouvelle entité Chambéry métropole - Cœur des Bauges au groupement de commandes coordonné par le SDES pour l'achat d'électricité**

Marc Chauvin, vice-président chargé des ressources humaines et des moyens des services, rappelle qu'en 2015 Chambéry métropole et Cœur des Bauges ont fait le choix d'adhérer au groupement de commandes coordonné par le SDES pour l'achat d'électricité. L'échéance des accords-cadres a été fixée au 31 décembre 2017.

Suite à la fusion des deux entités, la nouvelle collectivité doit délibérer pour adhérer au groupement en vue de la prochaine consultation. Les points de livraison dont la puissance souscrite est supérieure ou égale à 42 kVA (ex tarifs dits « jaune » et « vert ») seront intégrés aux futures consultations lancées par le SDES. L'option 100 % énergie verte sera à nouveau prévue. Chambéry métropole - Cœur des Bauges devra transmettre au SDES la liste des sites pour lesquels cette option sera choisie avant lancement de la consultation.

Vu les statuts de Chambéry métropole - Cœur des Bauges,

Vu la délibération n° 010-17 C du Conseil communautaire du 9 janvier 2017 déléguant au Bureau la prise de toute décision concernant tout type de conventions préalables à la réalisation d'études, de travaux, de prestations de services et à la commande de fournitures, et notamment groupement de commandes,

Le Bureau de Chambéry métropole - Cœur des Bauges, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : approuve l'adhésion de Chambéry métropole - Cœur des Bauges au groupement de commandes coordonné par le SDES pour l'achat d'électricité,

Article 2 : autorise le président ou son représentant à signer la convention constitutive du groupement de commandes,

Article 3 : dit, en application de l'article L5211-10 du CGCT, que cette décision fera l'objet d'un compte-rendu lors de la prochaine séance obligatoire du Conseil communautaire.

le président,
Xavier Dullin

Accusé de réception – contrôle de légalité

Nature de l'acte : Décision du Bureau

Numéro attribué à l'acte : 061-17

Objet de l'acte : RS - Adhésion de la nouvelle entité Chambéry métropole - Coeur des Bauges au groupement de commandes coordonné par le SDES pour l'achat d'électricité

Thème Préfecture : 1 - Commande Publique 4 - Autres types de contrats 1 - Délibérations 1 - Contrats de partenariat

Date de l'acte : 20 avril 2017

Annexe : Convention;

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20170420-lmc1H19430H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H19430H1

Date de transmission en Préfecture : 02 mai 2017

Date de réception en Préfecture : 02 mai 2017